



Le MORVAN

FÉVRIER 1980

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21340 Liernais.

Les médecins d'autrefois qui firent le renom de Saint-Honoré-les-Bains

Les réparations consistèrent à « placer dans l'un des vides du premier puits, une planche avec deux robinets devant servir de buvette ; à établir sur chaque puits une baraque pour mettre le baigneur à l'abri et à même de se changer ; à placer dans le grand bassin, une traverse pouvant contenir huit à dix personnes et dont l'usage devait être réservé aux pauvres ». Voici résumé en quelques lignes l'inventaire des travaux destinés à rendre les pratiques thermales de Saint-Honoré plus aisées, ordonnées par un arrêté préfectoral en date du 29 mai 1820.

Que de chemin parcouru depuis que Bacon-Tacon, aventurier bien plus que médecin, entreprit en 1809 de redonner vie à des thermes tombés dans l'oubli et dont il découvrit les vertus en feuilletant de vieux grimoires dans les bibliothèques poussiéreuses d'outre-Rhin ! Si Bacon-Tacon, écologiste de la toute première heure, quitta Saint-Honoré ruiné et désabusé suivi, selon la légende, d'un animal famélique mi-loup mi-chien, ce départ allait cependant être décisif pour la destinée médicale de la petite bourgade. Une société d'exploitation des eaux fut constituée et, en dépit de multiples déboires d'ordre financier, l'embryon d'établissement thermal améliora rapidement la qualité des soins.

Les médecins qui exerçaient alors dans le cadre des thermes étaient nommés par arrêtés préfectoraux et portaient le titre de médecins inspecteurs des eaux de Saint-Honoré. Il y eut ainsi successivement les docteurs Vialay en 1821, Garenne en 1822, Racle en 1856, Allard en 1857. En 1860, enfin, un jeune médecin auvergnat, Eugène Collin, se vit confier la charge et succéda au D^r Allard, cette nomination allait contribuer pour une très large part au développement de la station et à la notoriété de ses eaux.

Aidé efficacement, par le sénateur marquis Théodore d'Espeuilles, le D^r Collin allait se dépenser sans compter pour élever Saint-Honoré au rang des grandes stations françaises. Tenter d'attirer dans ce site grandiose certes, mais isolé, du Sud-Morvan, une clientèle raffinée, habituée aux fastes des villes d'eaux telles que Vichy, Plombière ou Bourbonne-les-Bains, relevait du défi. La ténacité bien auvergnate d'Eugène Collin jointe

littaire à Billom, son pays natal. Aux alentours de 1880, il fut secondé par son fils aîné, Henry, et chaque saison, les deux cabinets étaient assiégés par une foule de clients et amis, parmi lesquels se comptaient les noms les plus illustres de la littérature, des Sciences et des Arts. Le père et le fils publièrent, successivement, un guide médical et pittoresque qui reste encore ouvrage de références historiques, médicales et anecdotiques de Saint-Honoré.

La notoriété du D^r Eugène Collin fut récompensée par de nombreuses distinctions dont la médaille d'or de l'Académie de Médecine et la Légion d'Honneur. Hélas ! le D^r Collin ne fut pas épargné par les vicissitudes de l'expérience et, il comut des jours sombres. L'inspecteur lui fut retiré, puis il perdit son fils Henry en 1891, dans des circonstances dramatiques, enfin, quelques années plus tard, il fut cruellement éprouvé par la perte de sa femme qui l'avait toujours secondé et encouragé dans sa tâche. C'est en 1902 qu'il rendit le dernier soupir, le samedi 23 août très précisément, entouré de ses confrères qui lui avaient prodigué leurs soins les plus éclairés. Nul doute que sur son lit de mort, il n'ait eu une dernière vision de ce Saint-Honoré, station maintenant à la mode, largement fréquentée, devenue grâce à ses efforts ce haut lieu de santé qu'il avait tant espéré.

Sous l'impulsion donnée par le D^r Collin et devant le nombre important de curistes, la médecine libérale fit son entrée à Saint-Honoré, parmi les premiers médecins installés, certains marquèrent par leur personnalité, l'histoire médicale de la station.

Le D^r Odin, ancien médecin militaire avait chargé sabre au clair à Sedan à la tête des cuirassés de la division Marguerite : fougueux et susceptible, il n'hésitait pas à provoquer en duel ses détracteurs qui s'esquivaient prudemment devant de si brillants états de service. Durant la guerre de 1914, le D^r Odin fut mobilisé et assura la direction d'un des trois hôpitaux militaires installés dans les hôtels de Saint-Honoré, il cessa son activité en 1920.

Le D^r Binet s'installa en 1895, Saint-Honoré lui doit la création du Syndicat d'Initiative dont il fut le premier président, théoricien

d'automne à la recherche d'un bel officier qui aurait fait battre son cœur dans les fastes de la Belle Époque, quels rêves désenchantés hantaient cette frêle silhouette endimanchée, nul ne le sut jamais.

C'est en 1912, que le D^r Maurice Segard, interne des hôpitaux de Paris, fut amené à exercer dans la station à la demande de M. Jalasson, directeur de l'établissement qui était fortement convaincu que, seul un médecin, jeune, dynamique et, venant de Paris, pourrait donner un deuxième souffle à l'œuvre entreprise par Eugène Collin. Jalasson avait vu juste. À l'égal de son illustre prédécesseur, Maurice Segard ne ménagea pas sa peine, il publia de nombreux articles scientifiques, poursuivit des études entreprises en vue de démontrer l'efficacité des cures de Saint-Honoré, convainquit les Maîtres de la Faculté de Paris de l'intérêt du thermalisme.

Le D^r Segard limita les indications de la station aux affections de l'arbre respiratoire et, si l'on peut regretter que les soins dermatologiques, gynécologiques et rhumatologiques aient été abandonnés, il faut bien reconnaître que l'efficacité des traitements ne pouvait découler que d'une spécialisation. Avec l'appui du corps médical, la direction de l'établissement thermal modernisa les installations et les adapta aux traitements exclusifs des maladies de nature oto-rhino-laryngologique et broncho-pulmonaire.

Avant de s'installer à Saint-Honoré, le D^r Segard avait eu l'honneur d'être médecin de Clemenceau, lors d'un voyage que celui-ci effectua en Amérique du Sud en 1910. De ce voyage, il conservait surtout le souvenir des tête-à-tête avec celui qui allait devenir, quelques années plus tard, le « Père la Victoire ». Il se souvenait également, avec émotion, des mots par lesquels Clemenceau termina une harangue destinée à des étudiants venus lui souhaiter la bienvenue : « Mes amis, quand on est jeune c'est pour la vie ». Le Tigre avait alors 69 ans et n'avait pas encore réalisé son grand destin national.

Peu après son installation, le D^r Segard dut partir pour la guerre. Après l'armistice, il revint dans la station qu'il retrouva chaque

A NOS CONFRÈRES

Signe de sa vitalité, l'Académie du Morvan compte plus de 160 membres titulaires ou correspondants. Certains d'entre eux veulent bien, parfois, exprimer dans cette page leurs considérations sur tel ou tel aspect particulier touchant à la vocation et au rayonnement du Morvan.

Notre désir serait que cette feuille mensuelle, dont il n'est point besoin de souligner l'audience que lui assurent « Le Journal du Centre » et « Le Courrier de Saône-et-Loire », soit plus largement utilisée par ceux qui peuvent faire profiter nos collègues et nos lecteurs de leurs connaissances dans le large éventail, non limitatif, des sujets qui ont ici leur place : sciences, histoire, économie, arts et lettres, écologie, folklore, etc.

Nous les en remercions à l'avance, en rappelant que les textes (si possibles en deux exemplaires) sont à adresser au responsable de la page : M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun.

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Mon village... sur Cure

(LA « MAISON DEVOIR »)

par Dom Bénigne DEFARGES

Nous avons signalé, dans notre précédent numéro, la réédition de cet ouvrage, enrichi d'un nouveau chapitre, la « Maison Devoir », dont voici quelques extraits :

« A la sortie sud du village de Cure, alors qu'on passe sur la route construite après 1870 pour éviter les pentes excessives de l'ancien chemin, on voit, désaffecté et silencieux, un colombier, bâtiment qui rappelle le monde de l'ancien Régime. Pour tous, ici, c'est le colombier de la Maison Devoir.

« En parallèle à l'histoire de l'abbaye Saint-Martin de Cure, il convient de dire ce que fut cette Maison Devoir, sise en haut de mon village. Non pas un château, mais une maison sans étage, convenant à de riches propriétaires ruraux. Ce caractère rustique est manifesté par les étroites lucarnes qui, posées au bord du toit, écartaient le plancher du grenier. C'est là qu'on entreposait les récoltes de céréales. Dotée d'un

en 1869 entre ses deux fils. Claude Bain héritait de la maison n° 10 et Germain Bain de la maison n° 165. De 1888 à 1889, le sieur Claude Bain fut maire de Domecy-sur-Cure. En 1893, le domaine de Germain Bain, maison n° 165, sera acheté par le sieur Auguste Devoir, cultivateur originaire de Saint-Martin-du-Puy. Avant la guerre de 1914, le domaine de la maison n° 10 sera exploité en fermage par François Rouard. Son fils, Valentin Rouard, en fera l'acquisition partielle en 1921.

« Achevant cette chronique, je reste sensible au souvenir de l'exploitation agricole de M. Auguste Devoir qui fut maire de Domecy-sur-Cure de 1912 à 1922, et mourut en 1923, âgé de 62 ans.

« Pendant mon adolescence, j'ai pu observer la marche de cette exploitation vraiment morvandelle qui employait à l'occasion plusieurs hommes du village. Prés et pâtures dépassaient de beaucoup les terres labourables. La nature des sols interdisait l'usage de la charrue type brabant. Les semailles se faisaient à

de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy (1979, n° 3), sous la signature de Mme Simone G. Rimbault, cet hommage à l'un des poètes les plus authentiques du Morvan.

Oui, cinquante ans que notre poète Achille Millien n'est plus, lequel, de son vivant, ne voulut jamais quitter sa terre natale et moins encore sa maison toute simple et qu'il a toujours habitée au sein de son village de Beaumont-la-Ferrière. Maison dans laquelle il n'est pourtant pas né le 4 septembre 1838, ses parents habitant en face, mais dans laquelle il est allé vivre très peu de temps après. Donc, une demeure pour lui, pleine de souvenirs, dans laquelle nous dit Maurice Mignon dans l'énorme livre qu'il a consacré au poète « Ouvrez la porte et déjà vous devez être étonné de voir l'étroit couloir tapissé de petits tableaux, de dessins, de gravures, dédiées et signées par Corot, Daubigny, Jules Breton, Ulma Tadema, Puvis de Chavannes, etc. D'où ces vers :

« Parents aimés et vous, compaignons de jeunesse
« Familiers de mon seuil, hôtes
« Quelque chose de vous reste attaché sans cesse
« Aux vestiges qu'ici, vous avez
[tous laissés... »

Or cette demeure, festonnée d'une vigne verme et qui n'avait aucune étage, devait se trouver dans l'une des rues du village, les plus proches de la campagne. Ce qui pour le poète fut son premier contact avec la multitude des champs qui, de ce fait, allaient lui devenir si familiers. Décors qu'il n'a d'ailleurs jamais voulu quitter, aimant ce bourg tranquille où le soleil descend baignant d'or le chaume et la muraille... Et comme il a toujours évité de se créer les besoins factices de notre civilisation raffinée, ce qui l'a empêché de connaître les heures amères que tant d'autres ont vécues. Tel un Adam Billaut qui n'avait pas su résister aux appâts trompeurs de la capitale et de la cour et qui, pour s'être laissé prendre aux promesses des grands, fut condamné à mener une vie de servitude matérielle et morale dont nous ne connaissons que trop la douloureuse histoire.

Plus sage que beaucoup d'autres et fuyant aussi l'exemple de son voisin et confrère en poésie Pierre Cotignon, seigneur de la Charnaye, Achille Millien a su garder à sa maison comme à son village, la foi qu'il leur avait jurée en naissant et s'il dut s'exiler pendant quelques années à Nevers pour parfaire ses études, il emporta avec lui la moisson des souvenirs glanés dans son pays, car il avait la nostalgie non seulement de sa vieille maison, mais aussi des champs et des bois familiers. Sentiments qu'il savait exprimer dans les lettres qu'il adressait à sa mère, laquelle les conserva jusqu'à sa mort.

Plus tard, les critiques ont même il convient sa fidélité natale, l'un d'entre eux, Taillandier, devait dire : « Quelle es-avoir pour de

sincères, que le tapage épouvante et qui gardent l'horreur de la mise en scène, quitte à cacher leurs talents au lieu de les faire valoir ». Tandis que cet autre, nommé Philippe Godet, écrivait : « La vie sainte et recueillie a conservé au don inné de Millien toute sa fraîcheur native, toute son agreste saveur. Je vois ce qu'il eût pu perdre à vivre à Paris, je ne distingue pas bien ce qu'il eût gagné... »

Sans doute y eût-il gagné de ne pas être oublié pendant de si longues années et sans doute encore y eût-il gagné ce fauteuil à l'Académie qu'Eugène Chapus avait demandé pour lui, le plaçant sur le même rang que les Dumas, que Léon Gozlan, qu'Octave Feuillet et Jules Janin.

Or, si volontairement Achille Millien s'est exposé avec cette grâce si fière et sauvage qui fut la sienne et qui ne pait aux hommes d'aucun temps, s'il a voulu pour s'effacer mettre autant de soin que d'autres mettent à se produire, il n'en a pas moins souffert car loin des vanités mensongères, il s'adresse à des auditeurs qui ne le trahiront pas puisqu'il écrit :

« Je ne vous connais point dans
[mon obscurité]
« Grandes ambitions, petites coteries ;
« Pour l'écho seul du bois je
[chante et j'ai chanté. »

Et sa modestie n'est pas fautive puisqu'après avoir publié six recueils de vers, ce qui lui a valu des prix à l'académie et de justes éloges, il écrit encore :

« Je suis le moissonneur, sans reproches j'ai fauché
« Le misérable fruit de ma terre
[inféconde.
« Je rêvais autrefois la moisson
[dru et blonde
« Je n'abats aujourd'hui, qu'un
[chaume desséché ! »

Mais comme en véritable artiste, il a nettement conscience de la difficulté, nous pouvons lire encore :

« Comme vous, que le beau choisit pour interprète,
« Que n'ai-je eu moi le verbe et
[les regards puissants !
« Mais mon souffle est débile et
[ma vue est bornée
« Mon œuvre, à peine éclosée, est
[déjà condamnée !... »

Il n'a ni les grandes qualités qui captivent les foules, nous dit encore Maurice Mignon, ni les défauts peu communs qui attirent vivement l'attention sur la bizarrerie, il sera satisfait de son succès, s'il obtient la sympathie d'un cœur d'élite et l'applaudissement d'un homme de goût... Et d'ajouter encore : celui qui a écrit ce beau vers :

« J'ai horreur du mensonge et de
[la vanité »

ne peut être qu'un grand et honnête homme et parce que ses poèmes nous font pressentir à la fois sa morale, ses généreux instincts et ses nobles sentiments, nous ne pourrions que lui rendre un profond hommage.

S.G. RIMBAULT

(Suivent deux poèmes, « Au pays natal » et « Au fond des bois », imprégnés de profonde sensibilité).

ses connaissances scientifiques et à son grand bon sens allait bientôt porter ses fruits. Conférences, communications à l'Académie de Médecine et à la Société d'Hydrologie, visites aux grands maîtres spécialistes des affections relevant de la cure à Saint-Honoré, le D^r Collin ne ménagea pas sa peine et ses efforts, conjugués à une bonne organisation à l'intérieur de l'établissement, permirent d'augmenter sensiblement, d'année en année, le nombre des baigneurs.

Des hôtels s'élevèrent aux abords d'un parc créé sur l'emplacement d'un ancien marécage entourant les sources. Les moyens de communication s'améliorèrent, un réseau d'omnibus permit aux voyageurs, descendant à la gare de Vandenesse ou à celle de Remilly, d'atteindre confortablement la ville dont le nombre d'habitants allait en croissant.

Lors de ses séjours dans la station, le D^r Collin trouvait une chaude hospitalité auprès de la famille d'Espeuilles qui l'accueillit pendant vingt-quatre ans au château de la Montagne. La guerre de 1870 allait marquer une trêve, le D^r Collin abandonna provisoirement ses activités, pour diriger un hôpital mi-

sa fille possédait une fort belle voix de contralto ; chaque 14 juillet, drapée de tricolore, elle chantait la Marseillaise sur la scène du casino ; par la suite, elle épousa M. Caudas, député de couleur de la Martinique. Le D^r Binet quitta Saint-Honoré en 1923.

Le D^r Breuillard, installé peu après le D^r Odin, avait la passion des pierres du Morvan, il fit construire l'Hôtel du Parc et la résidence des Cèdres, à l'aide d'un superbe granit de marbre rose extrait de la carrière du Trésor toujours visible au bas des bois de l'Hate. La légende prétend que deux hommes accompagnés de mulets parcouraient inlassablement le Morvan méridional, à la recherche de ces roches aux reflets mordorés, que le D^r Breuillard se plaisait à ordonner dans les murs qu'élevaient les maçons en sa présence exclusivement. Les deux bâtiments ainsi réalisés dressent toujours leurs architectures agrémentées de tours aux faux créneaux dans le quartier du Ruisseau. Tout comme Odin, le D^r Breuillard dirigea un hôpital militaire durant la guerre de 1914. Il eut une fille qui, il y a encore une vingtaine d'années, déambulait dans le parc parmi les brumes

retra définitivement le 25 septembre 1960, pour aller vivre à Vallescure près de Saint-Raphaël où il mourut en 1975 à l'âge de 90 ans ; il repose à Soissons, sa ville natale où son père avait exercé la profession de facteur en pianos.

Le D^r Segard était titulaire de la Croix de guerre et, officier de la Légion d'Honneur, il ne fut pas seulement un médecin éclairé, mais également journaliste de talent, ce qui lui valut en 1937, le Grand Prix du Reportage.

Avec le D^r Segard disparut le dernier des médecins qui, avant 1914, crurent aux vertus du thermalisme et contribuèrent à faire de Saint-Honoré, une des principales stations françaises.

D^r Henri DUCROS

N.D.L.R. — L'auteur de cet article néglige, par modestie, d'indiquer qu'il est, depuis de nombreuses années à Saint-Honoré, l'un des successeurs très appréciés des praticiens dont il a rappelé le souvenir et sans lesquels la station ne serait pas ce qu'elle est.

REVUE DES REVUES

Bulletin de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy (1979, n° 3). — Les orfèvres de la maison de Bourges (M.N. Grand-Mesnil) - La population de Clamecy sous Louis XVI (J. Jarricot) - Hommage à Achille Millien (Simon G. Rimbault) - Les idées économiques de Claude Tillier (Guy Thuillier) - Les crues de l'Yonne et du Beuvron (A. Girault).

Les Echos du Passé (n° 42). — Le bulletin des « Amis du Dardonn » publie notamment un « relevé de marque de tâcherons, de sigles et de graffiti régionaux » (Maurice Grosbeau) et les « Itinéraires de Bourbon à Diquin ».

Vivre en Bourgogne (janvier). — On lira : Le rayonnement international de la technologie bourguignonne (R.B.) - Une présentation de Pierre Quarré (une passion donnée en partage à la Bourgogne) par J.-F. Bazin et Lucien Hédrard - Le peintre Louis Thibaudet (Emile Magnien) - Le temps des artisans (R. et J. Humbert) - Enfants creusotins d'autrefois (Cl. Pallot).

La Revue des Deux Mondes (février). — Avec les signatures de Michel Debré, A.-M. Carré, Mgr Poupard, R. Granier de Lillac, R. de Chambrun, René Tavernier, Louis Amade, Léon Bousard, G. Palewski, Joseph Barsalou, P. de Boisdeffre, Yvan Christ, Pierre Audinet, René Prétet.

Goupil (n° 5) publie un inventaire illustré des oiseaux de passage ou hibernant dans nos régions.

Annales des pays nivernais (Camosine). — Rappelons le n° 25 consacré au canton de Moulins-Engilbert (maître d'œuvre Julien Daché). 32 pages illustrées, prix 30 F.

La résistance en Morvan

LE MAQUIS SERGE

Dans le cadre de l'exposition sur la Résistance en Morvan, et au cours d'une réunion du CERORM tenue en novembre dernier à la Maison du Parc, à Saint-Brisson, M. Robert Bouchout a fait, sur les activités du maquis « Serge » (Gérard Drouin), l'exposé que voici :

En mai 1943, un petit groupe de réfractaires au S.T.O. se cache dans les bois près de Planchez-en-Morvan. Ils sont bientôt rejoints par Serge (Gérard Drouin) et André Prudhon, résistants chevronnés de la première heure et recherchés par la Gestapo pour avoir participé à de nombreuses actions de sabotage dans le bassin minier de Montceau-les-Mines.

Le groupe s'organise dans les bois près de Château (commune de Planchez). Certains travaillent comme bûcherons. Des récupérations d'armes ont lieu dans l'hiver 43-44, notamment par des coups de main sur les Allemands isolés. Mais l'approvisionnement est in-

suffisant. Des fausses cartes d'identité sont obtenues grâce à la complicité des secrétaires de mairie.

Au printemps, un groupe de résistants dirigé par M. Dumont, de Lucenay, rejoint le maquis. L'effectif augmente ainsi en peu de temps de près de 150 hommes, en provenance de l'Autunois. Le problème du ravitaillement se pose rapidement et des réquisitions ont lieu.

Lucenay devient la pointe avancée du maquis Serge.

Des sabotages sont effectués sur Epinac, Autun mais les armes manquent. Dans le courant du mois de juin, un parachutage destiné au maquis Bernard est réceptionné par erreur. Le lieutenant Maurice vient récupérer les armes mais une bonne partie est laissée au maquis Serge.

Le camp s'agrandit, un poste de secours est installé, dirigé par le D^r Roy d'Anost, avec l'infirmière Noël. Le D^r Kirchen, un Roumain, le remplace par la suite.

NUIT DE PRINTEMPS SUR LES MONTAGNES MORVANDELLES

Ta montagne, ce soir, me convie à l'aimer.
Terre de mon exil, me deviens-tu si chère
Que, seule, désormais, tu pourrais me charmer ?
J'admire tes forêts, tes eaux, ta beauté fière.

Non, mon cœur est fidèle, et, sans doute, ma vie
Coulera-t-elle ainsi, pour toujours asservie
Au tendre souvenir de mon beau ciel natal.

Mais, ce soir, un crapaud fait tinter son cristal
Si pur, et le parfum des herbes est suave.
L'étoile, sur tes monts, sourit, candide et grave.

La sève, avec bonheur, monte : écoute ce bruit.
Un long frisson très doux court au ras de la terre
La nature, à l'amour, se livre tout entière.

Et l'arbre tend ses bras, baisant la fraîche nuit.

Odette DENUX.

des murs, la Maison Devoir paraît une grande dame auprès des chaumières, ses voisines.

« Devenue en 1829 propriété d'une famille Bain, elle sera en 1893 occupée par le sieur Auguste Devoir, agriculteur. A la fin de l'Ancien Régime, elle avait successivement appartenu à deux familles avallonnaises : les Prescheur et les Le Tors. Son domaine était assez considérable en surface, sinon en ressources. Au milieu du XVIII^e siècle, elle était encore soumise aux droits féodaux que percevait, depuis le Moyen Age, sur ce terroir, l'abbaye Saint-Martin.

« Sa valeur et sa dignité étaient manifestées par la législation des Coutumes. Exploiter un colombier, cela suppose qu'on possède un domaine d'au moins cinquante arpents. Si ce domaine est roturier, son exploitant doit payer au fisc royal jusqu'à cent livres tous les vingt ans, somme payable d'avance et renouvelable à chaque changement de propriétaire.

« Par qui et quand cette maison fut-elle construite ? A quand remonte la constitution de son domaine ?... Dès l'an 1616, la famille Prescheur, d'Avallon, est en relation avec l'abbaye de Cure. Nos recherches dans les archives départementales de l'Yonne et dans celles de la municipalité d'Avallon nous ont permis de relever les fonctions exercées dans cette ville par plusieurs membres de cette famille, sans pouvoir cependant établir entre eux les liens de filiation ou de cousinage. »

Après avoir évoqué les possesseurs successifs du domaine, l'auteur poursuit :

« L'ensemble constitué en 1829 par le sieur Jean Bain fut partagé

naison) était faite à la main dans les prés humides, à la faucheuse sur les terres saines. On moissonnait à la javaleuse, ce qui obligeait à botteler les gerbes avec des liasses de « glui ».

« M. Devoir ne portait pas ses récoltes au battoir du moulin. Il possédait un manège à cheval actionnant un rudimentaire cylindre à grandes dents qui tournait dans un tambour garni de dents en quinconce. La paille battue était remise en bottes pour être engrangée. Le tarare et les anciens vans achevaient le nettoyage des grains qu'on portait à dos d'homme dans le grenier de la maison. Aux environs de la Saint-Martin, tout le monde se retrouvait pour le souper de la « paulée ».

« Le cheptel de M. Devoir était bien fourni, chevaux et bœufs de travail, bovins charolais à l'engrais et élevage de porcs. Ce qui justifiait la fréquentation des foires de Vézelay, d'Avallon et de Lormes. A plusieurs reprises, j'ai eu la joie d'être invité à ces sorties journées de détente pour les hommes de la terre. Je me glissais sur le fournil pour observer les tractations. Les maquignons, vêtus de la « biauade » (pour blaude) comptaient encore en écus et en pistoles. Ensuite, midi passé, on prenait au restaurant voisin un repas à la mesure des ruraux... »

En vente (36 F) chez les libraires de la région et chez l'auteur. Chèque bancaire ou virement postal aux Ateliers de la Pierre-Quivre, 89830 Saint-Léger-Vanban, C.C.P. 4231-19 A Dijon.

Défense des airs traditionnels du Morvan

L'Union des Groupes et Ménestriers Morvandiaux (71550 Anost) remercie tous les rédacteurs en chef des journaux et revues qui ont bien voulu s'associer à son action en publiant la motion signée par 24 groupes morvandiaux

et par de nombreux musiciens traditionnels.

Cette association a tenu sa troisième réunion à Anost le dimanche 27 janvier 1980. Les membres du conseil d'administration provisoire n'ont pas manqué d'évoquer leur ami disparu récemment, Marc Chevrier, l'un des meilleurs violoncelles morvandiaux. La veille de sa mort, il avait préparé et mis au point les statuts de l'association dont les raisons d'être et les buts lui tenaient tant à cœur. Ces statuts ont été repris intégralement. Ils seront présentés à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 27 avril à 14 h à la salle des fêtes d'Anost. Tous les groupes et musiciens du Morvan sont concernés. Il en est de même des danseurs et chanteurs car il est bien évident que la danse est indissociable de la musique traditionnelle. Nous comptons donc sur la présence de tous pour aider l'association à recenser les airs, les chants et les danses mais aussi à continuer de les diffuser et à les défendre tout en dénonçant les contrefaçons.

(Communiqué)

PASTEL

(Imité de VERLAINE)

La neige blanche
Couvre les toits,
L'arbre et la branche
Portent leur croix.
Longue est l'allée
De givre ourlée.
L'autan soufflète
Près du manoir
La silhouette
Du sapin noir.
La forêt pleure,
L'oiseau s'apeure.
Un vol de cendre
Pâle et mouvant
Semble descendre
Parmi le vent
D'une aube grise
Où tout s'enlise.

G. RIGUET